

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 13 MAI 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le treize mai deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente de séance.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (50) : Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEAI, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX

Pouvoirs (11) : Marie JARRY pouvoir à Pascal LAGOGUEE, Bruno BODIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Anne-Marie REVEAU pouvoir à Joël BARRAUD, Anne-Marie BARBIER pouvoir à Yannick CHARRIER, Bérangère BAZANTAY pouvoir à Pierre BUREAU, Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Jean-Louis LOGEAI, Armelle CASSIN pouvoir à Stéphane NIORT, Julie COUTOIS pouvoir à Serge BOUJU, Marie GAUVRIT pouvoir à Jean-Yves BILHEU, Jean-François MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX

Absents (25) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Nicole COTILLON, Marie JARRY, Bruno BODIN, Anne-Marie REVEAU, Jean Claude METAIS, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Muriel HELOU-DEVILLERS, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Patricia YOU

Date de convocation : 07-05-2025

Secrétaire de séance : Joël BARRAUD

FINANCES

Budget principal : Approbation du compte administratif 2024 et affectation des résultats

Vu les articles L1612-12 et L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comme le prévoit l'article L 2121-14 du CGCT, lors du débat sur le compte administratif un(e) président(e) de séance (autre que le président) est élu(e) par le conseil communautaire.

Monsieur le Président assiste au débat puis se retire au moment du vote.

Le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2024 a été arrêté au 31/12/2024
Il est présenté selon la nomenclature M57.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques.

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2024 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

CA2B	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2023 (1)	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024 (2)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (3)	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024 (5=1-2+3+4)
Investissement	-4 882 358,18		-1 595 087,33	0,00	-6 477 445,51
Fonctionnement	11 197 504,82	3 369 569,63	2 939 979,66	0,00	10 767 914,85
TOTAL	6 315 146,64	3 369 569,63	1 344 892,33	0,00	4 290 469,34

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024		
Fonctionnement	Résultat de fonctionnement exercice 2024	2 939 979,66
	Excédent ou déficit antérieur reporté	7 827 935,19
	Excédent ou déficit cumulé	10 767 914,85
Investissement	Résultat d'investissement exercice 2024	-1 595 087,33
	Excédent ou déficit antérieur reporté	-4 882 358,18
	Excédent ou déficit cumulé	-6 477 445,51
RAR	RAR dépenses	2 901 210,16
	RAR recettes	2 736 662,17
	Solde des RAR	-164 547,99
	Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	-6 641 993,50
Affectation	Reprise du résultat en Investissement au R/001	-6 477 445,51
	Affectation au R/1068 :	6 641 993,50
	Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
	Reprise du résultat en Fonctionnement au R/002	4 125 921,35

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus ;**
- **arrêter les résultats définitifs 2024 tels que résumés ci-avant ;**
- **déclarer les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi ;**
- **affecter le résultat de fonctionnement 2024 comme indiqué ci-avant ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **20 MAI 2025**

Notifié ou publié le **20 MAI 2025**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

